Nations Unies E/2011/18

Conseil économique et social

Distr. générale
25 avril 2011
Français
Original : anglais

Session de fond de 2011
Genève, 4-29 juillet 2011
Point 10 de l'ordre du jour provisoire*
Coopération régionale

Résumé de l'Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique 2011

Résumé

Les économies de l'Asie et du Pacifique ont affiché une nette reprise en 2010 après la « grande récession » de 2008-2009 mais elles doivent faire face à de nouveaux défis en 2011. Citons notamment le retour de la double crise alimentaire et énergétique qui menace les acquis obtenus de haute lutte en matière de développement, la lenteur de la reprise dans les économies avancées et un déluge de mouvements de capitaux à court terme qui à son tour entraîne une volatilité des marchés des capitaux, la formation de bulles spéculatives et l'appréciation des taux de change. En outre, les ravages causés par le récent tremblement de terre et le tsunami au Japon viennent rappeler brutalement la vulnérabilité de la région aux catastrophes naturelles. Autant de défis qui risquent d'altérer les perspectives de croissance pourtant élevées de la région qui s'érige en nouveau pôle de croissance de l'économie mondiale.

Par ailleurs, pour faire face aux risques à court terme, les décideurs doivent relever le défi visant à rééquilibrer les économies de la région en faveur de la consommation et des investissements aux niveaux national et régional. Alors que de grandes lacunes en matière de développement laissent une marge de manœuvre importante à l'extension de la demande intérieure, l'élargissement de la coopération économique régionale revêt aussi une dimension critique pour soutenir le dynamisme dans les années à venir. Les domaines nécessitant une attention politique incluent l'amélioration de la connectivité entre les marchés et les citoyens à travers l'amélioration des liaisons de transport, le renforcement des institutions régionales, la facilitation du commerce et des transports et les progrès en faveur d'un cadre énergétique régional.

* E/2011/100.

11-30993X (F)

Merci de recycler

Les pays les moins avancés de la région n'ont pas bénéficié des opportunités générées par les marchés en expansion et le renforcement de la connectivité, en raison de l'insuffisance de leurs capacités de production. Outre la mise en place d'un cadre d'action national, leurs partenaires de développement doivent les aider dans leurs efforts visant à renforcer leurs capacités de production.

L'*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique 2011* évalue les questions critiques, les défis politiques et les risques auxquels la région devra faire face dans les prochains mois et met en exergue les éléments d'un programme de politique de promotion du dynamisme et du développement pour un siècle aux couleurs de l'Asie et du Pacifique.

Table des matières

		Page
I.	Introduction	3
II.	Faire face à la faible croissance des pays développés	4
	Gestion des répercussions de la crise de la dette européenne	5
III.	Perspectives de croissance pour 2011	5
IV.	Défis clés à relever pour confirmer les perspectives : protéger la croissance contre toute pression extérieure	7
	A. Retour des crises alimentaire et énergétique : incidences sur les revenus et la pauvreté	7
	B. Relever le défi de la hausse des prix alimentaires	10
	C. Gestion des apports de capitaux	11
	D. Le chômage, au cœur des préoccupations des plus vulnérables	12
	E. Soutenir de nouvelles sources de la demande	13
	F. Gouvernance économique mondiale favorable au développement	14
V.	La connectivité au service de l'intégration régionale	14
VI.	Renforcement des capacités de production des pays les moins avancés	19

I. Introduction

1. La région de l'Asie et du Pacifique s'est fortement redressée depuis la récession 2008-2009 même si elle n'est pas pour l'heure au bout de ses peines. L'environnement mondial en 2011 s'avère plus difficile que celui de 2010, car il implique de faire face à une multitude de défis concomitants. Comme la demande des pays développés continue de stagner, la région est assaillie par une résurgence des prix des denrées alimentaires et de l'énergie et doit affronter les répercussions de la série des catastrophes naturelles survenues dans la région, qui ont influé aussi à la fois sur les prix et sur la croissance économique. Néanmoins, les disparités observées au niveau des perspectives de croissance globale pour la région dans les années à venir par rapport à celles des pays développés attestent du rôle central de la région de l'Asie et du Pacifique dans le cadre du pilotage de son propre développement mais aussi comme moteur essentiel pour la sortie de l'économie mondiale de la crise.

2. La reprise dans la région a été soumise à rude épreuve au cours des derniers mois en raison de la hausse sensible des prix des denrées alimentaires et de l'énergie au niveau mondial, ainsi que de la relance d'une croissance robuste. Ces pressions ont affecté de façon disproportionnée les populations les plus pauvres et les plus vulnérables de la région et influé plus directement sur leurs moyens de subsistance. Les économies en développement seront aussi touchées par un niveau élevé des prix, qui générera une augmentation des coûts de production des industries qui, dans cette région, sont de grandes consommatrices d'énergie.

3. Un autre défi clé à court terme pour la région, découlant des mesures de relance des pays développés visant à stimuler leurs économies porte sur les effets des liquidités massives injectées par ces pays pour redynamiser leurs économies. Des perspectives de croissance favorables et des taux d'intérêts relativement élevés dans les pays en développement ont incité les investisseurs internationaux à axer des flux d'investissement de portefeuille étrangers importants sur les marchés des actifs de la région. Ces apports de capitaux ont généré des pressions inflationnistes et la formation de bulles d'actifs financiers, outre l'appréciation du taux de change dans certains pays.

4. Ces menaces à court terme ont été exacerbées par une série de catastrophes naturelles. Les tremblements de terre et le tsunami dévastateurs qui ont frappé le Japon en mars 2011 ont affecté non seulement ce pays mais aussi la région tout entière en raison du rôle pivot que joue le Japon dans l'économie interconnectée Asie-Pacifique. D'autres catastrophes majeures incluent les inondations au Pakistan et le tremblement de terre en Nouvelle-Zélande. Les économies reposant sur la production de denrées alimentaires, comme l'Australie, la Chine, l'Inde et le Kazakhstan, ont été également touchées, à la fois par la sécheresse et des précipitations excessives, avec pour conséquence une réduction des stocks alimentaires et une hausse des prix. En effet, la région Asie-Pacifique dans son ensemble semble avoir plus souffert des catastrophes naturelles que toute autre région du monde[1]. Par conséquent, les pays doivent intégrer le risque de ces

[1] Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique et Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies (2010). *Asia Pacific Disaster Report 2010, Protecting Developpment Gains: Reducing Disaster Vulnerability and Building*

catastrophes au cœur des politiques économiques et sociales régionales, et prendre des mesures afin d'en atténuer les conséquences.

5. Le principal défi à moyen terme pour la région reste la lenteur du rythme de la reprise des pays développés et le fait qu'il soit improbable que ces derniers puissent doper la croissance dans la région avec la même force qu'avant la crise. En raison de la dépendance constante de nombreuses petites économies de la région à l'égard des exportations vers les marchés des pays développés, les taux de croissance dans la région seront touchés. En revanche, un accroissement des échanges intrarégionaux avec des marchés caractérisés par une demande intérieure importante dans la région pourrait offrir une solution de rechange aux exportations vers les marchés des pays développés.

6. Le présent rapport résume les principales constatations de l'Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique 2011. Il met aussi en exergue un programme politique couvrant les principaux défis de 2011 et sur le moyen terme et propose des solutions visant à améliorer l'intégration régionale par le biais d'une connectivité accrue. Cette Étude formule aussi des propositions pour augmenter les capacités de production des pays les moins développés.

II. Faire face à la faible croissance des pays développés

7. En 2010, la région a enregistré un redémarrage en V. En fait, la croissance s'est accélérée dès le premier trimestre 2009 bien que de nombreuses économies tournées vers l'exportation soient repassées dans le vert uniquement à partir du troisième trimestre. S'agissant des économies les plus affectées, suite à l'aide critique initiale en faveur de la croissance octroyée en vertu de programmes d'incitation d'envergure par les finances publiques, le moteur essentiel du redressement du secteur privé s'est avéré être le regain de vigueur dans les exportations. Les économies exportatrices ont amorcé une relance en partie grâce aux ventes intrarégionales auprès des économies robustes en Asie et dans le Pacifique et finalement aux pays développés qui ont enregistré une augmentation de la demande à partir de la fin de l'année 2009.

8. Au terme d'une reprise initiale vigoureuse, les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne affichent une croissance lente, en partie à l'origine de la baisse mensuelle des chiffres de la croissance induite par les exportations au cours des derniers mois (voir Figure 1).

9. Les récents tremblements de terre et le tsunami au Japon auront aussi des répercussions dans toute la région. Toutefois, ces effets pourraient être limités. Selon les estimations de la CESAP, un ralentissement de 1,0 point de pourcentage au Japon par rapport à la croissance de base en 2011 générerait un ralentissement de 0,1 point de pourcentage pour les économies en développement de l'Asie-Pacifique dans son ensemble. Les économies les plus affectées seraient Singapour (0,24 point de pourcentage), l'Indonésie (0,16 point de pourcentage), ainsi que la Malaisie et la Thaïlande (0,13 point de pourcentage).

Resilience in Asia and the Pacific (Bangkok, 2010). Disponible à l'adresse suivante : www.unescap.org/idd/pubs/Asia-Pacific-Disaster-Report-2010.pdf.

Gestion des répercussions de la crise de la dette européenne

10. Les économies de la région Asie-Pacifique doivent s'attendre à d'éventuelles retombées de la crise de la dette publique des économies européennes[2]. Au cours des derniers mois, le renflouement de la Grèce, de l'Irlande et du Portugal, ainsi que les inquiétudes eu égard à l'Espagne, ont causé l'abaissement des notations de crédit et dès lors, l'augmentation des coûts du service de la dette. Mais les marchés financiers mondiaux restent dubitatifs et la légitimité de la dette souveraine demeure un sujet de préoccupation.

11. Le risque pour les Gouvernements des pays en Asie et dans le Pacifique réside dans la possibilité de voir toute contagion financière connexe déclencher une nouvelle crise des prêts bancaires à l'échelon international. Tandis que le secteur bancaire affiche une bonne santé au niveau national dans une grande partie de la région, il témoigne d'une véritable vulnérabilité aux chocs mondiaux, dans certaines économies, en raison de leur dépendance aux emprunts étrangers.

12. Dans ce climat d'incertitude, les décideurs locaux doivent adopter des mesures afin de protéger leur économie contre toute contagion de la crise de la dette. Les gouvernements susceptibles de subir un retrait net des financements extérieurs et une contraction des crédits doivent disposer de mécanismes d'apport rapide de liquidités en faveur de leurs secteurs financiers en cas de séisme financier étranger. Ces mécanismes, qui ont vu le jour dans le sillage de la crise des subprimes sont appelés à disparaître en raison de la reprise rapide de la croissance au cours des derniers mois.

III. Perspectives de croissance pour 2011

13. Les économies des pays en développement de l'Asie-Pacifique devraient progresser en 2011, pour atteindre 7,3 %, grâce à la consolidation de la reprise économique. Les prévisions de croissance 2011 sont inférieures au taux de 8,8 % enregistré en 2010, suite à la croissance élevée d'après-crise en 2010, en raison de l'effet de base, le retrait des politiques d'incitation fiscale et l'adoption de politiques monétaires restrictives. Cette situation est également imputable en partie à la lenteur de la reprise des économies avancées. L'Asie et le Pacifique restent de loin les régions les plus dynamiques au monde et la locomotive de la croissance mondiale.

14. La croissance en 2011 devrait toucher un grand nombre de pays en développement et en transition et atteindre 7,9 % en Asie de l'Est et du Nord-Est, 4,8 % en Asie centrale et du Nord, 5,5 % dans les économies insulaires en développement du Pacifique, 6,8 % en Asie du Sud et du Sud-Ouest et à 5,5 % en Asie du Sud-Est (voir Figure 2).

---

[2] Pour plus d'informations, consultez le document de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, « *The European* debt crisis*: implications for Asia and the Pacific* », *MPDD Policy Brief* No. 4 (août 2010). Disponible à l'adresse suivante : http://www.unescap.org/pdd/publications/me_brief/mpdd-pb-4.pdf.

Figure I
Taux de croissance économique des économies en développement dans la région Asie-Pacifique, 2008 à 2011

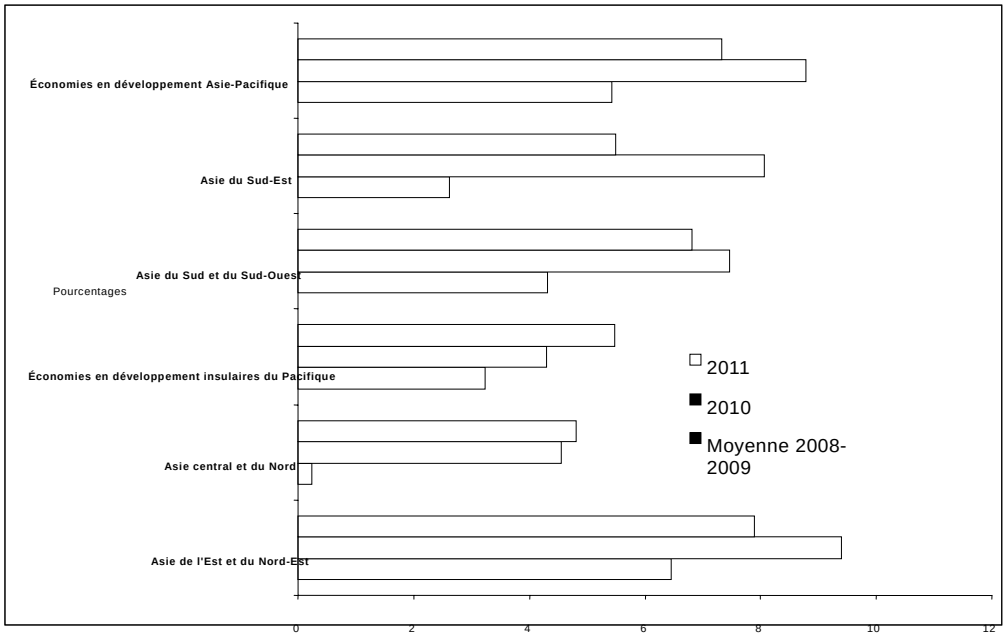

Sources : Calculs de la CESAP à partir de sources nationales; Fonds monétaire international, *International Financial Statistics database* (Washington, D.C., mars 2011); Banque asiatique de développement, *Key Indicators for Asia and the Pacific 2010* (Manille, 2010) et estimations de la CESAP.

Notes : Les taux de croissance du Produit intérieur brut pour 2010 et 2011 constituent, respectivement, des estimations et des prévisions.

15. Les économies en développement d'envergure de la région doivent continuer à croître à un rythme soutenu. Les principales économies qui devraient enregistrer la croissance la plus rapide en 2011 sont la Chine et l'Inde, avec une prévision de croissance de 9,5 % et 8,7 % respectivement, suivies par l'Indonésie (6,5 %). L'Inde et l'Indonésie bénéficieront de la consommation et des investissements robustes et la Chine devrait répondre aux mesures du Gouvernement faveur d'une économie davantage axée sur la consommation.

16. En 2011, la plupart des économies devraient enregistrer un accroissement de l'inflation (Figure II). Dans une certaine mesure, les pressions inflationnistes reflètent une reprise de la croissance. Toutefois, l'inflation résulte aussi de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, qui serait de nature à affecter particulièrement les populations pauvres et vulnérables. De plus, il existe des risques importants résultant des apports de capitaux en raison de la surabondance de liquidités à l'échelle mondiale. Pour remédier à ce problème, plusieurs économies ont durci leur politique monétaire, accentuant ainsi la pression sur la croissance.

Figure II
Inflation des prix à la consommation[a] d'une sélection d'économies en développement de la région CESAP, 2009 à 2011

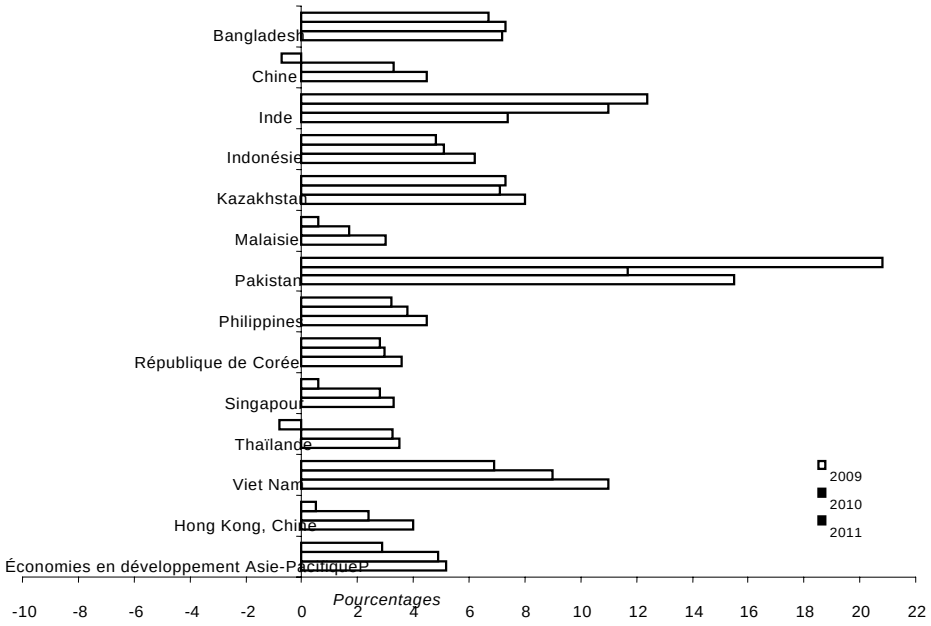

Sources : CESAP, sur la base de la Figure II ci-dessus.
Notes : Les taux d'inflation pour 2010 sont des estimations et ceux pour 2011, des prévisions (à la date du 2 mars 2011). La région de la CESAP compte 37 économies en développement (sans les pays d'Asie centrale). Les calculs se fondent sur la moyenne pondérée des chiffres du Produit intérieur brut en dollars des États-Unis (aux prix de 2000).
[a] Modifications de l'indice des prix à la consommation.

IV. Défis clefs à relever pour confirmer les perspectives : protéger la croissance contre toute pression extérieure

A. Retour des crises alimentaire et énergétique : incidences sur les revenus et la pauvreté

17. L'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie est devenue source de préoccupations à travers pratiquement toute la région, à l'instar de la période 2007-2008, juste avant le début de la crise financière. Depuis 2010, les cours mondiaux des produits alimentaires et du pétrole ont affiché une tendance haussière soutenue et synchronisée. En décembre 2010, l'indice FAO des prix des produits alimentaires a dépassé sa précédente valeur record enregistrée en 2008 (voir Figure III). Au cours des mois suivants, l'indice a poursuivi sa lancée en établissant de nouveaux niveaux jamais atteints, en générant des effets toujours plus désastreux sur les conditions de vie des populations pauvres et des bouleversements sociaux aux quatre coins du globe. Depuis 2010, les cours du pétrole se sont envolés

rapidement, en raison de l'accroissement de la demande mondiale suite à la reprise de la croissance dans les marchés émergents et d'une série de perturbations de l'offre, causées notamment à l'instabilité géopolitique au Moyen Orient.

Figure III
Indice FAO des prix des produits alimentaires et du cours du pétrole brut, 2004-2011

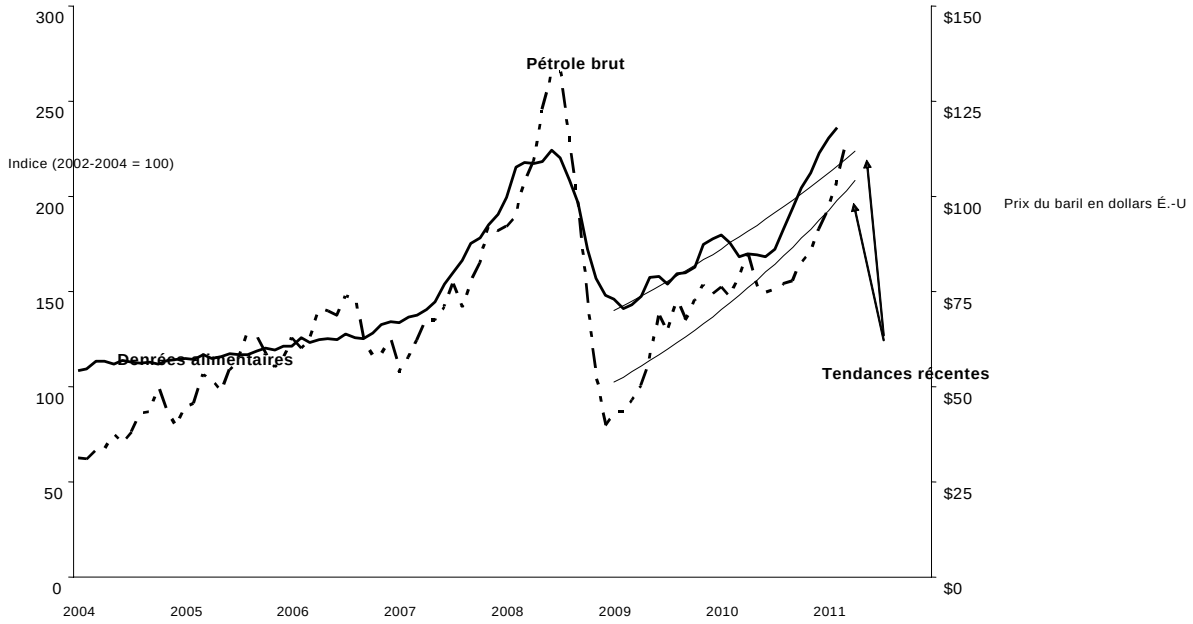

Sources : CESAP, sur la base des données provenant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Disponible à l'adresse suivante : www.fao.org/worldfoodsituation/FoodPricesIndex/en/. Cours du pétrole (Europe : cours du Brent). Disponible sur le site de l'*United States Energy Information Administration*, à l'adresse suivante : www.eia.doe.gov/dnav/pet/pet_pri_spt_s1_d.htm.

18. La CESAP estime qu'il existe un risque que les fortes hausses du cours de l'énergie génèrent une baisse de la croissance, pouvant atteindre un point de pourcentage dans certains pays en développement en Asie et dans le Pacifique et exercent une pression sur l'inflation tout en influant négativement sur les paiements courants (voir Tableau 1). Les cours élevés du pétrole génèrent une augmentation des coûts de l'industrie nationale, ainsi qu'un accroissement des prix des importations et une réduction de la demande d'exportations. Par ailleurs, les entreprises sont affectées par la diminution des exportations à destination des économies développées en raison du ralentissement de la consommation enregistré dans ces pays du fait des coûts plus élevés de l'énergie.

Tableau 1
Synthèse des effets du cours du pétrole sur les variables macroéconomiques des pays en développement de la région Asie-Pacifique

	Augmentation du cours du pétrole (+10 dollars)			*Augmentation du cours du pétrole (+25 dollars)*		
Pays	*Croissance de la production*	*Inflation*	*Comptes courants/PIB*	*Croissance de la production*	*Inflation*	*Comptes courants/PIB*
Chine	-0,13	0,28	-0,17	-0,36	0,77	-0,49
Inde	-0,23	0,52	-0,16	-0,64	1,46	-0,47
Indonésie	-0,18	0,26	-0,06	-0,49	0,73	-0,15
Malaisie	-0,16	0,33	0,23	-0,44	0,92	0,68
Philippines	-0,27	0,39	-0,14	-0,75	1,09	-0,39
République de Corée	-0,23	0,34	-0,16	-0,64	1,46	-0,47
Singapour	-0,33	0,26	-0,24	-0,91	0,74	-0,68
Thaïlande	-0,22	0,19	-0,37	-0,62	0,94	-1,06
Pays en développement en Asie et dans le Pacifique	-0,17	0,31	-0,25	-0,47	0,87	-0,73

Source : Calculs CESAP dans le cadre du modèle établi par *Oxford Economic Forecasting*.
Notes : Valeur inférieure aux prévisions initiales du cours du pétrole brut de Brent fixé à 105 dollars américains par baril; les effets sont illustrés par les différences observées en pourcentage absolu par rapport au scénario de base.

19. La hausse du prix des denrées alimentaires risque de toucher davantage encore les populations pauvres et vulnérables. Depuis 2009, le prix des denrées alimentaires a augmenté dans différents pays de près de 35 %. La CESAP estime que 19,4 millions de personnes supplémentaires de la région vivent dans la pauvreté, en raison de l'augmentation des prix des produits alimentaires en 2010. La CESAP a également estimé les effets qu'engendreraient différents scénarios possibles liés aux prix des denrées alimentaires et de l'énergie sur la pauvreté en 2011 (voir Tableau 2). Dans le cas du scénario le plus pessimiste qui prévoit de nouvelles hausses de l'inflation des produits alimentaires et du cours du pétrole, avec un prix des aliments de base en 2011 subissant une inflation (mesurée par l'indice des prix à la consommation) à un rythme deux fois supérieur à celui de 2010 et un cours moyen du pétrole atteignant 130 dollars par baril, 42,4 millions de personnes supplémentaires pourraient demeurer dans la pauvreté. Une telle situation se traduirait par une perte des efforts consentis pendant pas moins de cinq ans par de nombreux pays en vue d'atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement relatif à la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, notamment les pays les moins avancés, tels que le Bangladesh, la République démocratique lao et le Népal.

Tableau 2
Effets produits selon différents scénarios des prix des denrées alimentaires de base (millions)

	Scénario 1			*Scénario 2*			*Scénario 3*		
	Inflation des denrées alimentaires de base en 2011, moitié du taux de 2010 et prix du pétrole à 105 dollars			*Inflation des denrées alimentaires de base en 2011, même taux que celui de 2010 et prix du pétrole à 115 dollars*			*Inflation des denrées alimentaires de base en 2011, deux fois le taux de 2010 et prix du pétrole à 130 dollars*		
	Urbain	*Rural*	**Total**	*Urbain*	*Rural*	**Total**	*Urbain*	*Rural*	**Total**
Tombés dans l'indigence	0,1	1,3	**1,5**	1,5	3,7	**5,1**	3,9	13,9	**17,8**
Empêchés de sortir de la pauvreté	1,9	6,5	**8,3**	2,6	12,5	**15,1**	3,6	21,0	**24,6**
Total	**2,0**	**7,8**	**9,8**	**4,1**	**16,2**	**20,2**	**7,6**	**34,8**	**42,4**

Source : Secrétariat de la CESAP sur la base des données du site Web du Système mondial d'information et d'alerte rapide et des données relatives à la dynamique de la distribution des revenus, publiées par la Banque mondiale.
Notes : Comme les valeurs sont arrondies, le total peut ne pas être parfaitement exact.

B. Relever le défi de la hausse des prix alimentaires

20. En fonction du degré de répercussion de l'inflation du prix des denrées alimentaires sur le prix d'autres produits et selon les revendications salariales connexes, les gouvernements risquent de recourir à la politique monétaire pour lutter contre ces augmentations. Toutefois, ils devront aussi traiter les causes de la hausse des prix alimentaires liées à l'offre et réduire les effets de celle-ci sur les pans de population les plus pauvres et vulnérables de la société.

21. Les mesures visant à s'attaquer aux causes de l'augmentation des prix des produits alimentaires doivent inclure, tout d'abord, la coopération internationale et un règlement en vue de lutter contre toute spéculation financière sur le prix des produits de base. Si un tel règlement se limite aux États-Unis ou à l'Union européenne, les échanges seront simplement déviés vers d'autres juridictions. Par conséquent, les efforts doivent être consentis au niveau mondial, par le biais d'instances telles que les Nations Unies ou le G20.

22. Deuxièmement, la problématique de la volatilité des prix des céréales doit être traitée à travers l'utilisation anticyclique des stocks régulateurs. Troisièmement, les pans vulnérables de la population doivent être protégés par des mécanismes publics de distribution de denrées alimentaires et la protection sociale doit être renforcée à travers des bons d'alimentation ou des régimes de transfert des revenus ciblés[3] et les prix doivent être abaissés par le biais d'une diminution tarifaire et fiscale. La fourniture de repas à la mi-journée, qui est déjà assurée dans de nombreuses écoles, permet aussi de protéger la sécurité alimentaire des enfants.

23. Enfin, des efforts doivent être consentis, à moyen terme, afin de provoquer une réaction du côté de l'offre, en replaçant l'agriculture au cœur de la politique publique, grâce à l'amélioration du soutien accordé aux activités de recherche, de développement et de diffusion dans le domaine agricole et à un meilleur accès au

[3] Pour plus d'informations, voir le document intitulé *Sustainable Agriculture and Food Security in Asia and the Pacific* (publication des Nations Unies, n° de vente E.09.II.F.12).

crédit et à d'autres instruments, en vue de favoriser une nouvelle Révolution verte « à forte intensité de connaissances » susceptible de conférer à l'agriculture une résistance accrue aux conditions environnementales[4].

24. Au niveau régional, le choc de la hausse des prix peut être géré de manière coopérative en créant des réserves alimentaires telles que l'initiative en faveur de la constitution d'une réserve de riz de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est plus la Chine, le Japon et la République de Corée (ASEAN+3) de et la Banque alimentaire de l'Association sud-asiatique de coopération régionale. La productivité agricole peut aussi bénéficier de la coopération triangulaire et Sud-Sud sur le transfert des connaissances et des technologies.

C. Gestion des apports de capitaux

25. Du fait de la souplesse des politiques et de la faiblesse des taux d'intérêt dans les économies développées, les investisseurs dirigent désormais leur attention sur les pays en développement. Plutôt qu'une réaffectation des ressources existantes par les institutions financières, on observe de nouveau le développement progressif des opérations spéculatives sur écart de rendement (*carry trade*), qui se fondent sur des emprunts en devises afin de réaliser des investissements dans des devises à rendement plus élevé à la fois dans les pays développés et en développement.

26. Ces investissements incluent des dépôts en devises dans des banques locales, des investissements de portefeuille sur les marchés des obligations et des actions, ainsi que l'octroi de prêts à des banques nationales et à des filiales locales. Les marchés boursiers de la République de Corée, des Philippines et de Thaïlande, par exemple, ont déjà atteint leur niveau de pré-crise. De nombreux investisseurs se sont également tournés vers les biens immobiliers, tant dans les économies émergentes comme la Chine que dans les économies à revenu élevé comme Hong Kong, la Chine et Singapour. En conséquence la région Asie-Pacifique a enregistré une hausse du prix de l'immobilier parmi les plus fortes au monde.

27. De nombreuses économies de la région ont une balance courante excédentaire susceptible d'exercer une pression à la hausse sur les taux de change. Cependant les apports de capitaux ont introduit une nouvelle pression haussière, y compris dans le cadre des économies enregistrant des déficits des paiements courants, telles que l'Inde. La plupart des devises principales de la région ont progressé sensiblement depuis 2009. Cette appréciation complique davantage encore la tâche consistant à relever les défis liés à un déficit des paiements courants pour la stabilité macroéconomique[4][5].

28. Les économies ont essayé de se préserver de tout risque de sortie soudaine de capitaux en constituant des réserves de devises étrangères. Mais celles-ci peuvent se révéler inadéquates. Un critère de vulnérabilité défini par la CESAP indique que

---

[4] Pour plus d'informations, voir le document intitulé *Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique 2010* (publication des Nations Unies, n° de vente E.10.II.F.2).

[5] Voir Yilmaz Akyuz, «Capital Flows to Developing Countries in a Historical Perspective: Will the Current Boom End in a Bust?». South Centre Research Paper, 37 (2011). Disponible à l'adresse suivante : www.southcentre.org/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=1974&Itemid=182&lang=es.

l'endettement brut extérieur total de plusieurs pays dépasse sensiblement le niveau de leurs réserves[6]. Outre le fait qu'elle ne s'apparente pas à une police d'assurance garantie, la constitution de réserves reste une solution onéreuse de second ordre dans le cadre de la gestion des apports de capitaux.

29. Le contrôle des mouvements de capitaux doit être perçu comme un élément central des outils d'aide à la formulation des politiques visant à atténuer le caractère volatile des flux de capitaux, conformément aux précédentes recommandations de la CESAP. Certaines économies de la région ont imposé un contrôle des mouvements de capitaux au cours des dernières années, une approche qui est même désormais soutenue par le Fonds monétaire international[7]. Les économies développées doivent aussi soutenir l'application de ces contrôles tout en adoptant des mesures propres, par exemple, taxer les sorties de capitaux et imposer des exigences de marge sur les produits dérivés de change qui se calquent sur les sorties réelles[8].

D. Le chômage, au cœur des préoccupations des plus vulnérables

30. Dans la région, la croissance a appuyé une reprise sur de nombreux marchés du travail mais de vives inquiétudes subsistent quant à la qualité des emplois et à la vulnérabilité des travailleurs. Les économies les plus développées de la région dont le marché de l'emploi n'a pas encore recouvré son niveau d'avant crise requièrent aussi des politiques fondées sur une croissance riche en emplois. Néanmoins, dans la plupart des pays, le taux de chômage était moins élevé en 2010 qu'en 2009.

31. Les problèmes les plus graves concernent les jeunes, qui risquent 3,2 fois plus que les autres adultes de se retrouver sans emploi. En Asie du Sud-Est et dans le Pacifique, cette proportion passe à 4,7, la plus élevée des sous-régions du monde. À travers la région, environ 1,1 milliard de travailleurs occupe un emploi précaire. Par exemple, 47 % des travailleurs vivent avec leur famille, avec moins de 2 dollars par jour et 23 % des travailleurs vivent dans des conditions de pauvreté extrême, avec moins de 1,25 dollar par jour.

32. Alors que les marchés de l'emploi en Asie et dans le Pacifique amorcent une reprise et que les décideurs tentent de rééquilibrer leurs économies, ils doivent davantage concentrer leur attention sur la qualité des emplois et les revenus. Outre le fait de viser les objectifs de croissance économique, d'inflation et de finances publiques durables, un cadre macroéconomique d'après crise doit conférer à l'objectif du plein-emploi, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, une dimension essentielle. Alors que les pays dans la région réexaminent leurs politiques fiscales et leur durabilité, il est crucial de mettre en place une protection sociale minimale. Outre le fait de réduire l'insécurité auprès des pauvres, l'amélioration de

---

[6] Pour plus d'informations, voir le document intitulé *Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique 2010*, pages 21 et 22.

[7] Fonds Monétaire International, "IMF develops framework to manage capital inflows", *IMF Survey*, 5 avril 2011. Disponible à l'adresse suivante : http://ftalphaville.ft.com/blog/2011/03/28/529131/more-on-uncertainty-and-capital-controls/.

[8] Voir, par exemple, Stephany Griffith-Jones and Kevin P. Gallagher, "Curbing hot capital flows to protect the real economy", *Economic and Political Weekly* (janvier 2011), pages 12-14. Disponible à l'adresse suivante : http://ase.tufts.edu/gdae/Pubs/rp/Griffith-Jones_GallagherEPWJan11.pdf.

la protection sociale permet d'aider les pays dans leurs efforts visant à rééquilibrer les sources de la croissance. La crise a incité certains pays de la région, notamment la Malaisie et les Philippines, à adopter des régimes d'assurance chômage, tandis que l'Inde a étendu son programme national de garantie d'emploi rural.

E. Soutenir de nouvelles sources de la demande

33. À moyen terme, le défi fondamental des économies de la région Asie-Pacifique sera de remplacer, dans une certaine mesure, la demande émanant des économies développées par une demande locale[9]. Cette initiative permettrait non seulement de soutenir la croissance mais aussi de favoriser la réduction des déséquilibres globaux. Au niveau national, une réduction de la dépendance vis-à-vis de la consommation des pays développés conduira à la fois à une augmentation de la demande intérieure dans les principales économies et à un accroissement du commerce intrarégional. En Asie de l'Est et, plus encore en Chine, la principale faiblesse concerne la consommation, tandis qu'en Asie du Sud-Est, elle est à rechercher dans les investissements.

34. L'accroissement de la consommation intérieur devrait se traduire par une hausse des taux de consommation des pauvres et une amélioration des programmes de protection sociale qui leur permettraient de faire reculer les épargnes de précaution destinées à répondre aux besoins en matière de santé et d'éducation. S'agissant des investissements, les fonds devraient être utilisés pour combler les écarts de développement, notamment en matière d'infrastructures. Outre le fait d'utiliser les ressources nationales à des fins d'investissement, les pays devraient aussi pouvoir bénéficier des réserves de change considérables de la région, par le biais d'un mécanisme de financement régional des infrastructures. Selon les estimations d'une récente étude, les besoins en matière d'infrastructure pour 2011-2020 s'élèvent à environ 8 mille milliards de dollars (5,4 mille milliards de dollars au titre de nouvelles capacités et 2,6 mille milliards de dollars au titre du remplacement des vieilles infrastructures), soit 800 mille milliards de dollars par an[10]. Dans ce contexte, un mécanisme financier régional pourrait servir de pont entre les 5 mille milliards de dollars des réserves de change de la région et ses besoins non satisfaits en matière d'infrastructures. L'une des options serait un fonds de développement des infrastructures géré par une institution régionale. Si ce mécanisme utilisait à peine 5 % des réserves de la région, il disposerait d'un capital de départ de 250 milliards de dollars, outre la capacité de contracter un emprunt après des banques centrales. La région doit aussi catalyser les investissements privés, par le biais, par exemple, de partenariats entre secteur public et secteur privé. Les économies de la région Asie-Pacifique ont également la possibilité de développer de nouvelles industries plus vertes, susceptibles de générer des économies d'énergie et de matériel et d'offrir des produits plus abordables aux

---

[9] Pour un débat approfondi sur les points résumés dans la présente section, consultez le document intitulé *Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique 2010* (publication des Nations Unies, n° de vente E.10.II.F.2), chap. 3.

[10] Banque asiatique de développement et Institut de la Banque asiatique de développement. *Infrastructure for a Seamless Asia* (Tokyo, Institut de la Banque asiatique de développement, 2009). Disponibles à l'adresse suivante : http://www.adbi.org/book/2009/09/15/3322.infrastructure.seamless.asia/.

pauvres tout en assurant le maintien de la croissance et en renforçant la durabilité du point de vue de l'environnement.

F. Gouvernance économique mondiale favorable au développement

35. Le G20 a adopté un cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée[11]. La région Asie-Pacifique pourrait contribuer sensiblement à son établissement en renforçant la demande globale, tout en répondant aussi aux besoins les plus urgents de la région en matière de développement. La région Asie-Pacifique compte huit membres au sein du G20 qui peuvent coordonner leurs positions afin de veiller à ce qu'un nouveau mécanisme financier international réponde aux besoins de développement de l'Asie-Pacifique. Le G20 peut asseoir davantage sa crédibilité et son efficacité en élaborant des mécanismes de consultation avec des pays non-membres, tels qu'ils ont été définis par la CESAP avant le Sommet de Séoul. Parmi les propositions les plus importantes, citons l'établissement d'une devise de réserve internationale fondée sur des droits de tirage spéciaux susceptible d'être émise de manière anticyclique, une taxe mondiale sur les transactions financières pour mobiliser les ressources aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement outre le fait de modérer les courants de capitaux à court terme et l'adoption de règles internationales visant à limiter la prise de risques excessive du secteur financier. Le G20 devrait aussi adopter des mesures en vue d'atténuer la volatilité des cours des denrées alimentaires et du pétrole qui perturbe profondément le processus de développement. S'agissant de la volatilité des prix des produits alimentaires, le G20 peut prendre des mesures pour réguler les activités spéculatives sur les produits alimentaires et discipliner la transformation des céréales en biocarburants. Il peut accélérer la mise en œuvre de la Déclaration commune de l'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale qui prévoit l'octroi d'un financement aux pays en développement pour la sécurité alimentaire. S'agissant de la volatilité du cours du pétrole, le G20, qui représente les principaux consommateurs de pétrole, pourrait définir un prix « équitable » de référence du pétrole avec les pays producteurs de pétrole et obtenir un accord afin de limiter les fluctuations du cours du pétrole dans une marge précise. Parmi les mesures visant à atténuer la volatilité sur les marchés du pétrole, le G20 pourrait aussi créer une réserve stratégique supplémentaire mondiale et la libérer de manière anticyclique. Dans ces domaines et d'autres encore, la région d'Asie-Pacifique peut intégrer et coordonner davantage ses actions.

V. La connectivité au service de l'intégration régionale

36. La demande régionale peut être encouragée par le biais d'une intégration économique accrue, sous la conduite des pays peuplés et à croissance rapide, tels que la Chine et l'Inde dont les marchés intérieurs dynamiques peuvent aussi tirer profit de leurs voisins plus petits et pauvres. Mais cela ne va pas nécessairement de soi. Les opportunités de développement ne se conduiront pas telle une vague entraînant toutes les embarcations avec elle, si celles-ci sont séparées par des

[11] Voir la déclaration des dirigeants : Sommet de Pittsburgh, 24 et 25 septembre 2009. Disponible à l'adresse suivante : www.pittsburghsummit.gov/mediacenter/129639.htm.

digues. Ces derniers peuvent revêtir la forme, par exemple, de mesures non tarifaires restrictives, de procédures douanières longues et compliquées, de différences en matière de réglementation et de systèmes de transport médiocres. Par conséquent, les opportunités considérables générées par les centres les plus dynamiques peuvent s'arrêter à leurs frontières nationales.

Commerce intrarégional

37. Le commerce intrarégional parmi les pays d'Asie et du Pacifique a crû à un rythme plus rapide que le commerce international, portant ainsi sa part à 52 % en 2008. L'analyse contenue dans l'Étude indique que le potentiel du commerce intrarégional est pleinement exploité, en partie, en raison des coûts commerciaux élevés, qui incluent non seulement les droits d'importation mais aussi les restrictions et les procédures douanières onéreuses qui frappent le mouvement des véhicules et des trains qui franchissent les frontières.

38. L'étendue des complémentarités entre et dans les régions d'Asie et du Pacifique offre, à n'en pas douter, un potentiel incroyable d'opportunités commerciales, notamment entre l'Asie de l'Est et du Nord-Est et l'Asie du Sud-Est et au sein de l'Asie de l'Est et du Nord-Est. Il est intéressant de noter que pour quatre des cinq sous-régions, les complémentarités commerciales sont plus prometteuses avec d'autres sous-régions qu'au sein des sous-régions elles-mêmes. Par conséquent, l'intégration régionale doit concentrer ses efforts uniquement sur le renforcement de l'intégration au sein des sous-régions mais aussi sur les liens commerciaux entre les sous-régions.

Investissements directs étrangers intrarégionaux

39. Par le passé, la plupart des investissements directs étrangers destinés aux pays d'Asie et du Pacifique proviennent des pays développés mais aujourd'hui, une part croissante est issue des pays en développement. Au cours des dernières années, la Chine, l'Inde, la Malaisie, la Fédération de Russie et Singapour sont devenues les sources principales des investissements directs étrangers. Les sociétés transnationales de ces pays et d'autres pays en développement de la région investissent dans les pays voisins présentant des institutions et conditions économiques similaires, en mesure de fournir les investissements et l'expertise technologique nécessaires susceptibles d'améliorer les capacités de production des pays à plus faible revenu. Par conséquent, la plupart des investissements directs étrangers de nombreux pays à faible revenu en Asie et dans le Pacifique proviennent désormais d'autres pays en développement de la région.

Arrangements commerciaux préférentiels

40. Les pays d'Asie et du Pacifique se sont employés activement à définir des arrangements commerciaux préférentiels au cours des dernières années et d'ici la fin de l'année 2010, 170 arrangements de ce type seront mis en œuvre dans la région. En raison de leur nature bilatérale et sous-régionale, ces arrangements ne permettent pas de créer un marché Asie-Pacifique homogène, plus vaste et unifié. Deux initiatives importantes qui vont dans ce sens : l'Accord de libre-échange en Asie de l'Est et le Partenariat économique global en Asie de l'Est.

41. En particulier, le Partenariat économique global en Asie de l'Est, qui couvre près de 80 % du PIB et de la population de la région, pourrait constituer l'embryon

d'une zone de libre-échange à l'échelle de la région Asie-Pacifique, à laquelle pourraient accéder d'autres pays de la région à l'avenir. Une option complémentaire consisterait à élaborer un cadre régional pour lier les différents regroupements sous-régionaux conformément à un préférentiel. En tant que forum régional d'envergure, fort de son pouvoir fédérateur, la CESAP pourrait faciliter l'émergence de ces arrangements plus étendus dans la région. Si l'on considère les différents niveaux de développement dans la région, les arrangements commerciaux régionaux ne devraient pas inclure uniquement des dispositions de traitement spécial et différencié mais intégrer une coopération économique afin de combler les écarts de développement.

Liaisons de transport

42. La croissance des exportations a conduit à une expansion rapide du transport maritime. Depuis 2009, l'Asie compte les cinq ports dédiés au transport des marchandises les plus importants au monde : Singapour, Shanghai, Hong Kong, Shenzhen et Busan, qui représentent 23 % de la capacité mondiale des ports de ce type. Par conséquent, une grande partie du développement économique s'est concentrée autour de ces principaux ports maritimes, au sein desquels de nombreux gouvernements ont créé des zones économiques spéciales ou des zones franches de transformation pour l'exportation. Parallèlement, de vastes zones de l'arrière-pays demeurent relativement sous-développées. Le transfert des marchandises vers l'arrière-pays de certains États et à travers les pays reste onéreux, en raison des longues distances, des coûts de fonctionnement élevés des camions dus au mauvais état des chaussées et au non-renouvellement du parc automobile, des coûts de transbordement élevés et des formalités douanières compliquées aux frontières. En outre, les économies insulaires en développement du Pacifique doivent subir des coûts élevés en raison de la faiblesse des volumes acheminés.

43. L'Accord intergouvernemental sur le réseau routier asiatique[12] et l'Accord intergouvernemental sur le réseau du Chemin de fer transasiatique[13], conclus sous l'égide de la CESAP, ont favorisé les investissements en matière d'infrastructure et la mise en place de plusieurs initiatives multilatérales. Par exemple, la Banque asiatique de développement, en collaboration avec la CESAP, a lancé récemment un projet sur le développement des routes prioritaires dans le cadre du réseau routier asiatique et des lignes dans le cadre du Chemin de fer transasiatique. Le principal défi actuel en matière de liaison de transport vise à améliorer les liens entre les différents modes de transport, par exemple, entre les ports et les routes et les voies ferrées. Il serait également judicieux d'étendre les voies routières aux zones de l'arrière-pays et à travers les pays enclavés et les pays de transit, ainsi qu'aux petits états insulaires en développement dans le Pacifique. Pour faciliter l'intégration des réseaux, la CESAP travaille actuellement à la rédaction d'un troisième accord intergouvernemental axé sur les ports secs internationaux à travers le réseau routier asiatique et le réseau du chemin de fer transasiatique.

---

[12] Recueil des Traités des Nations Unies, vol. 2323, N° 41607.

[13] Recueil des Traités des Nations Unies, N° 46171.

Facilitation du commerce et des transports

44. De nombreux pays réalisent aujourd'hui l'importance que revêt la rationalisation des procédures commerciales. À cette fin, elles reposent davantage sur la transmission électronique des données et visent à mettre en place des guichets uniques électroniques nationaux grâce auxquels les négociants pourront présenter la documentation requise, payer des taxes et obtenir les autorisations nécessaires. Bien que les économies telles que Singapour, la République de Corée et Hong Kong (Chine) soient des leaders mondiaux dans ce domaine, les bénéfices des guichets uniques ne peuvent pas être réalisés tant que les documents et les données électroniques d'un guichet unique national ne sont pas acceptés par les autorités de pays partenaires. Le problème repose souvent sur l'absence de coopération et de coordination entre les institutions nationales au sein des pays. Alors que ces problèmes sont d'ordre national, ils affectent aussi la connectivité avec les pays voisins et le reste de la région. Pour améliorer la coopération et la coordination interinstitutionnelles, les gouvernements peuvent décider de désigner des organismes nationaux uniques chefs de file.

45. L'efficacité globale du transport international est également tributaire de l'harmonisation des régimes juridiques. Le Programme d'action d'Almaty[14] indique que les pays en développement sans littoral devraient utiliser des conventions internationales, ainsi que des accords régionaux et bilatéraux, comme principaux instruments afin d'harmoniser, de simplifier et de normaliser les règles et les documents. Toutefois, les progrès liés à la mise en œuvre de la résolution 48/11 du 23 avril 1992 de la CESAP, qui recommande aux pays de la région CESAP d'adhérer à sept conventions internationales, se sont avérés irréguliers. Les douze pays sans littéral de la région ont adhéré, en moyenne, à quatre des sept conventions uniquement, et seuls deux pays, le Kirghizistan et l'Ouzbékistan, ont adhéré à l'ensemble de ces conventions. Par ailleurs, certains pays de transit voisins des pays sans littoral dans la région, ont adhéré à un nombre encore moins élevé de conventions, entraînant ainsi une discontinuité dans leur application sur le terrain et une altération de leur efficacité.

Connectivité des technologies de l'information et des communications

46. L'évolution la plus marquante de la connectivité des technologies de l'information et des communications (TIC) s'est avérée être la diffusion rapide des réseaux et des services mobiles. En conséquence, de nombreuses populations pauvres ont désormais accès aux services de télécommunication. En revanche, les pays en développement de la région présentent un faible taux de pénétration de la large bande, largement inférieur à 10 %. Le coût du déploiement des câbles à fibres optiques terrestres ou sous-marins constitue un obstacle important à l'amélioration de l'offre des services Internet. Toutefois, des progrès ont été observés dans le Pacifique, où certains pays parmi les moins avancés ont bénéficié des connexions aux câbles existantes.

47. Afin de renforcer la connectivité des TIC, les gouvernements doivent se doter de politiques aux niveaux national et régional. Au niveau national, il est important

---

[14] *Rapport de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit et des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit, Almaty (Kazakhstan), 28 et 29 août 2003* (A/CONF.202/3), annexe I.

d'établir des cadres réglementaires susceptibles de (a) promouvoir le développement de marchés équitables et concurrentiels; (b) définir des normes nationales compatibles avec les normes internationales; et (c) favoriser le développement d'applications innovantes, telles que les opérations bancaires par téléphone mobile. À cette fin, il convient de mettre en place des organismes de réglementation indépendants susceptibles d'agir dans le meilleur intérêt à la fois de l'État et des utilisateurs finaux. Au niveau régional, il est important de prendre en considération des synergies potentielles entre l'architecture des TIC et d'autres types de d'infrastructures physiques.

Connectivité en matière d'énergie

48. L'énergie constitue un facteur de production crucial. Dès lors, toute rupture d'approvisionnement énergétique ou augmentation des prix peut entraîner de graves conséquences économiques. Un objectif clé vise donc la sécurité énergétique, qui englobe à la fois la stabilité de l'approvisionnement pour les pays importateurs et la stabilité de la demande pour les pays exportateurs. La région Asie-Pacifique comporte aussi bien de grands pays importateurs d'énergie que de grands pays exportateurs d'énergie. Par conséquent, la sécurité énergétique se verrait renforcée par l'amélioration de la connectivité physique entre ces derniers ainsi que la création d'institutions chargée de promouvoir la coopération.

49. S'agissant de la connectivité, il serait peut-être opportun d'identifier les lacunes au niveau des liaisons d'infrastructures, en évaluant les besoins en matière d'investissement d'un point de vue régional et en tenant compte des hausses attendues de la demande en énergie. À cet égard, les accords du réseau routier asiatique et du Chemin de fer transasiatique peuvent servir de modèles. Parmi les autres éléments importants qui doivent être pris en considération dans le domaine de la coopération en matière d'énergie, citons la sécurité et la sûreté des oléoducs et la définition de modèles de développement à faible émission de carbone, davantage axés sur l'efficacité et exploitant mieux les ressources renouvelables. Enfin, il est important pour la région de créer un marché profond, fluide et transparent pour le pétrole brut, les produits pétroliers et le gaz. La construction des éléments d'un tel marché passe par l'identification du cours de référence du pétrole brut pertinent pour la région, le soutien de la part des acheteurs et des vendeurs clés afin d'assurer des volumes d'échanges adéquats, la mise en place d'une infrastructure de stockage adéquate, la création d'un cadre réglementaire propice et l'existence de marchés financiers robustes capables de prendre en charge les activités de couverture et les échanges commerciaux. Pour encourager durablement la coopération en matière d'énergie dans la région, il pourrait être utile d'établir un dialogue énergétique structuré dans la région Asie-Pacifique.

Connectivité interpersonnelle

50. La connectivité interpersonnelle peut œuvrer en faveur d'une meilleure compréhension mutuelle, du renforcement de la confiance et d'un respect accru pour la diversité, contribuant ainsi à une culture de la paix. La région Asie-Pacifique constitue un point de départ et de destination croissant pour les migrants désireux de suivre un enseignement supérieur ou d'occuper un emploi à l'étranger; elle est aussi devenue une destination touristique très prisée. Alors que la majorité des travailleurs migrants d'Asie et du Pacifique quittent la région, nombreux sont ceux qui préfèrent se rendre dans un pays voisin. Afin de créer un cadre juridique pour la migration, les

sous-régions telles que l'Asie centrale et du Nord, l'Asie du Sud-Est et le Pacifique ont déjà conclu des accords multilatéraux, tandis que certains pays ont établi des protocoles d'accord bilatéraux qui fixent les lignes directrices et les procédures en matière de protection de l'emploi et de retour des travailleurs.

Coopération financière

51. La région a déjà mis en œuvre plusieurs initiatives en faveur de la coopération financière. Citons notamment l'Initiative de Chiang Mai pour un accord de multilatéralisation, le Fonds d'obligations de pays d'Asie et l'Initiative pour les marchés obligataires asiatiques. Mais la plupart n'en sont encore qu'à leurs balbutiements et présentent une couverture et une portée limitées. La région doit disposer d'une architecture financière régionale mieux pensée susceptible non seulement de jouer un rôle dans la gestion des crises financières mais aussi d'assurer un financement adéquat en faveur du développement.

52. Pour renforcer les capacités de gestion des crises, la région peut se baser sur son initiative pionnière en matière de coopération financière, l'Initiative de Chiang Mai pour un accord de multilatéralisation. Cela impliquerait d'élargir le nombre de ses membres afin de couvrir des pays d'envergure tels que l'Australie, l'Inde et la Russie et d'augmenter son réservoir de ressources. Un dispositif d'intervention en réponse à une crise de ce type, pertinent et véritablement régional, pourrait atténuer les pressions exercées sur les gouvernements afin qu'ils se dotent réserves confortables de devises étrangères. Parallèlement, la région doit trouver une manière d'utiliser ses importantes économies afin de satisfaire à ses besoins tout aussi importants en matière d'investissement dans les infrastructures. À cette fin, elle doit renforcer ses marchés financiers et intégrer ses marchés de capitaux. En outre, elle devrait envisager de créer un fonds régional pour le développement des infrastructures susceptible d'acheminer une petite partie des réserves de devises de la région aux fins du financement des infrastructures.

53. Parmi les autres actions à mettre en œuvre pour peaufiner une architecture financière régionale : (a) améliorer la coordination des taux de change afin de faciliter les échanges et la stabilité macroéconomique et d'éviter les dévaluations compétitives; (b) renforcer la coopération entre les banques centrales et les institutions de financement afin de faciliter le renforcement des capacités et le partage des informations à l'échelle de la région au sein des pays les moins avancés de la région; (c) multiplier les partenariats entre secteur public et secteur privé aux fins des investissements dans les infrastructures, en renforçant les capacités des décideurs, dans le cadre notamment de l'instauration d'un cadre juridique et d'un régime réglementaire ainsi que dans l'élaboration et la gestion de projets; et (d) participer activement au débat mondial sur la réforme de l'architecture financière internationale afin de veiller à ce qu'il tienne compte des besoins de la région en matière de développement.

VI. Renforcement des capacités de production des pays les moins avancés

54. Si les pays les moins avancés veulent tirer parti de l'amélioration de la connectivité et de l'intégration régionale, ils doivent accroître leurs capacités de production. Au cours des 40 dernières années, toutefois, les pays les moins avancés

de la région n'ont guère progressé dans ce domaine. Leur part dans le PIB mondial est inférieure à un dixième de leur part dans la population mondiale, le volume de leurs exportations est inférieur à 0,25 % et leur contribution aux exportations de produits manufacturés est inférieure à 0,2 % (Table 3).

Tableau 3
Part des pays les moins avancés de la région Asie-Pacifique dans la production et le commerce international (pourcentage)

Indicateur	*1970*	*1980*	*1990*	*2000*	*2007*	*2008*	*2009*
Population	3,18	3,21	3,44	3,65	3,83	3,78	3,86
PIB	0,43	0,22	0,18	0,22	0,23	0,24	0,25
Production, valeur ajoutée	0,60	0,14	0,16	0,16	0,20	0,31	0,58
Exportation marchandises	0,11	0,12	0,09	0,17	0,19	0,19	0,24
Exportation produits manufacturés	0,01	0,06	0,07	0,16	0,12	0,04	0,01
Exportation haute technologie	..	..	0,00	0,00	0,01	0,00	..

Source : Secrétariat de la CESAP à partir des données de la Banque mondiale.

55. Il convient de recentrer l'attention sur le renforcement des capacités de production des pays les moins avancés pour replacer la production au cœur du programme de développement. Toutefois, cela ne doit pas se traduire simplement par une augmentation de la production des mêmes biens ou services; les pays les moins avancés doivent varier la gamme des biens qu'ils produisent. L'histoire montre que lorsque l'économie d'un pays se développe, ce dernier produit et exporte une gamme de produits beaucoup plus large. L'augmentation de la production dans les pays les moins avancés impose de s'orienter vers une diversification de ce type.

56. Lorsque les économies se diversifient, elles ont tendance à exporter des produits qui sont déjà exportés par quelques autres pays. En général, il s'agit de produits manufacturés plus exclusifs, et non d'exportations plus communes, telles que les huiles végétales, le poisson, les textiles, les vêtements ou les produits miniers. Les pays de la région dotés d'une production plus diversifiée et de produits plus exclusifs sont l'Australie, la Chine, l'Inde et le Japon. À l'inverse, les pays les moins avancés n'ont pas diversifié leurs produits et continuent de produire des marchandises relativement standard. Une telle situation caractérise aussi les économies insulaires en développement du Pacifique, en raison, dans une certaine mesure, de la taille réduite de leur marché qui leur impose des contraintes de nature à compliquer leur processus de diversification.

57. Les pays désireux d'opter pour la diversification peuvent anticiper la concurrence, puisque la plupart des autres pays entendent suivre la même voie. Entre 1984 et 2009, la diversification moyenne des pays participant au commerce international, est passée de 968 à 1 868 produits. En outre, pour les pays relevant de la moyenne, le nombre de pays exportant un assortiment de produits identique est passé de 41 à 91.

58. Le processus de diversification dépend de la voie qui est choisie : les biens qu'un pays produit influent sur ceux qu'il pourra produire demain. Par conséquent, choisir de diversifier sa production en incluant certains produits augmente l'éventail

de possibilités en faveur d'une diversification ultérieure. Les pays les plus pauvres doivent sélectionner les nouveaux produits les plus adéquats aux fins d'une diversification stratégique et le plus simple est alors de choisir ceux pour lesquels les capacités sont identiques à celles déjà disponibles.

59. Pour évaluer le niveau actuel des capacités de production, on peut supposer que les capacités moindres seront observées dans les pays les moins diversifiés et dont la gamme de produits est identique à celle de nombreux autres pays. Ces informations sur la diversification peuvent être associées à d'autres mesures afin de définir un « indice des capacités de production ».

60. Les résultats pour les pays les moins avancés de la région Asie-Pacifique sont illustrés dans la Figure IV, où le niveau des capacités de production dans chaque pays est comparé à la moyenne globale au fil du temps. Le Bangladesh et le Népal ont maintenu leur position tandis que tous les autres pays ont en général enregistré un recul et ce, en dépit des récentes augmentations, non pas parce qu'ils ont réduit leurs capacités de production mais parce qu'ils ont progressé plus lentement que d'autres. Cette situation met en exergue les conditions spéciales que ces pays doivent affronter et la nécessité d'opter pour une assistance et des stratégies mieux ciblées en vue de renforcer les capacités de production.

Figure IV
Évolution des capacités de production moyennes, 1991-2009, Pays les moins avancés de la région Asie-Pacifique

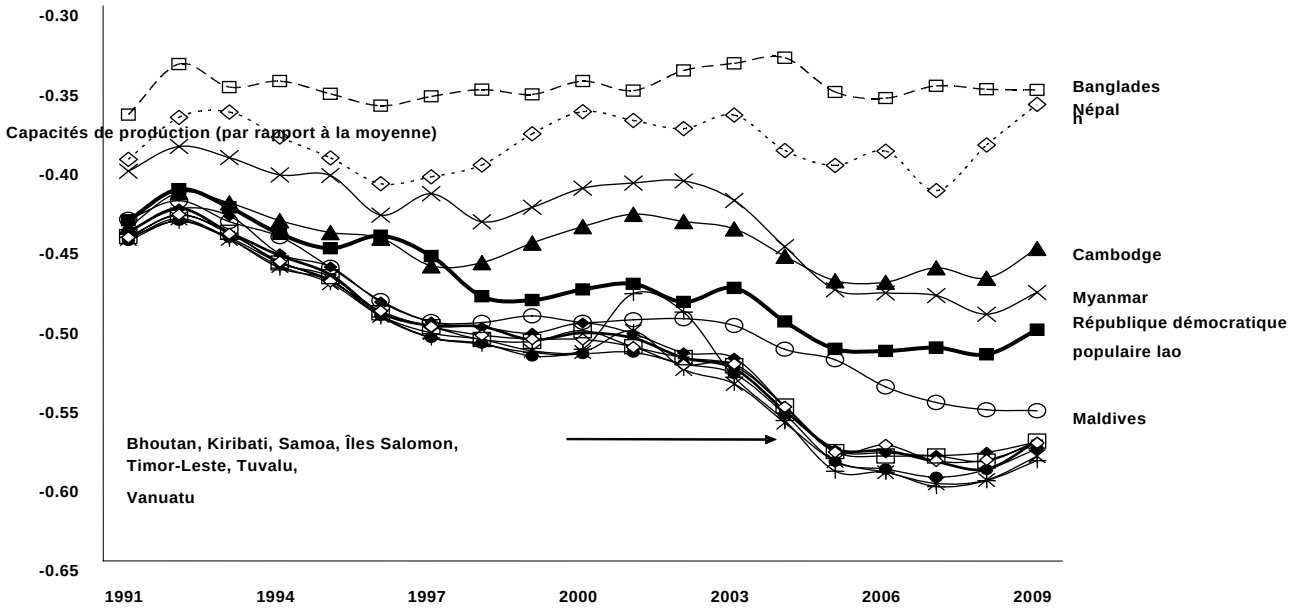

Source : Secrétariat de la CESAP à partir de la Base de données statistiques sur le commerce des marchandises.

61. Il convient de souligner que les petits pays les moins avancés peuvent augmenter leur PIB par habitant et revoir ainsi à la hausse leurs perspectives de

sortie de la catégorie des pays les moins avancés, en exploitant et en développant les activités touristiques et d'autres services.

62. Les analyses indiquent qu'au terme du contrôle de la taille de la population et du niveau des capacités de production, une hausse de 1,0 % des recettes touristiques génère une augmentation du produit total d'un pays d'environ 0,25 %. Les deux pays les moins avancés de la région Asie-Pacifique dont le retrait de la liste a déjà fait l'objet d'une recommandation, pourraient suivre une voie similaire. Concernant les Maldives, qui ont été retirées en janvier 2011, le tourisme constitue 50 % du PIB. S'agissant du Samoa, qui devrait être retiré de la liste en 2014, le tourisme représente 21 % du PIB.

Figure V
Évolution des capacités de production des pays les moins avancés de la région Asie-Pacifique et autres pays sur le point d'être retirés de la liste, 1984-2009

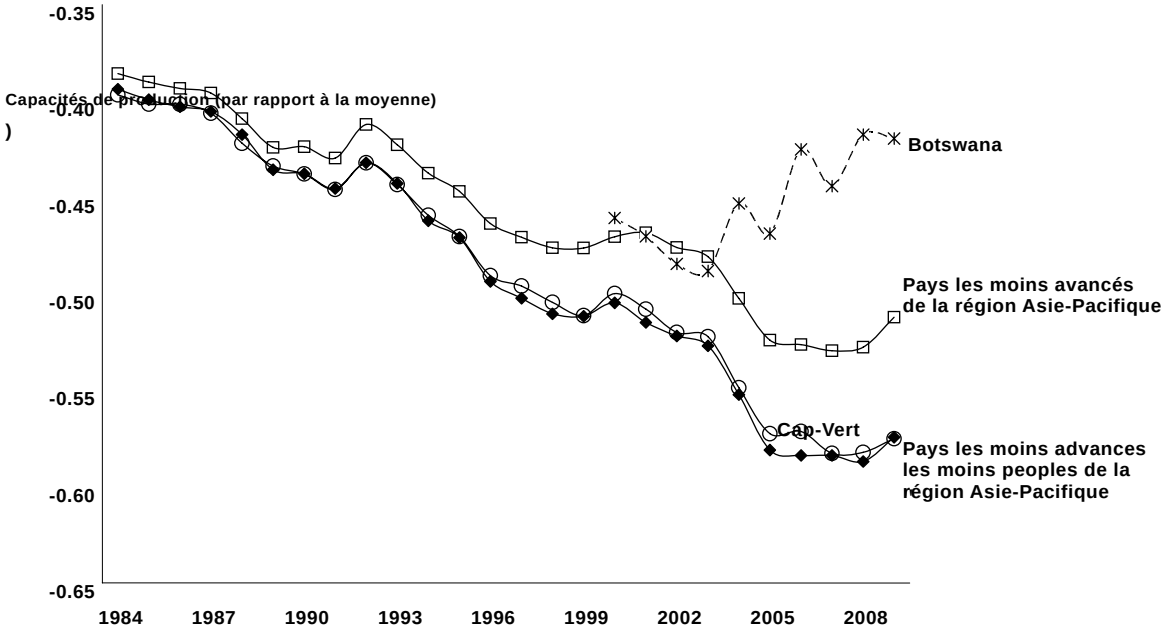

Source : Secrétariat de la CESAP à partir de la Base de données statistiques sur le commerce des marchandises.

63. Le tourisme peut promouvoir le développement dans les pays les moins peuplés. Pour autant, sur le long terme, la façon la plus viable pour la plupart des économies d'atteindre les objectifs de développement durable est d'accroître les capacités de production en optant pour la production de produits plus complexes. Le renforcement de l'intégration régionale constitue un atout. Au cours des vingt dernières années, alors que la mondialisation s'intensifiait, la région a réacheminé sa production vers le reste du monde. Tel que le montre la Figure V ci-dessus, entre 1984 et 2008, les capacités de production que la région a dédiées à son usage exclusif, ont chuté de 40 à 14 %, alors que celles destinées aux exportations de services à la fois dans la région et en dehors de celle-ci, ont progressé de 22 à 48 %. Bien que le marché axé sur l'extérieur revête sans contexte une dimension

importante, le marché intrarégional permet, en général, de se positionner sur un segment de produits plus complexes, en servant de terrain de jeu aux exportations vers le reste du monde. Par conséquent, la promotion des échanges intrarégionaux favorise aussi l'accroissement des capacités de production.

64. Le renforcement des capacités de production n'implique pas uniquement de recourir à l'exploitation la plus efficace des avantages comparatifs existants mais nécessite de définir de nouvelles activités économiques et une approche plus stratégique afin de mettre en œuvre les capacités nécessaires pour créer des biens qui sont plus exclusifs et qui sont produits uniquement par des économies plus diversifiées.

65. Une stratégie pragmatique pour les pays les moins avancés en faveur du renforcement de leurs capacités de production est de permettre à ces dernières d'être générées ou acquises dans le cadre du processus de cette diversification stratégique grâce aux efforts combinés de l'État et du secteur privé, avec le soutien des partenaires de développement. Cette stratégie englobe trois processus principaux, qui, une fois mis en place, peuvent agir comme un algorithme afin de découvrir, d'acquérir et de diffuser les capacités de production requises afin de permettre aux économies des pays en développement de rattraper leur retard par rapport aux économies des pays les plus développés.

66. Le premier processus s'articule autour de la différenciation à travers l'innovation stratégique des produits, incluant l'identification et la production de nouveaux produits dans les entreprises et les exploitations agricoles, revêtant un caractère plus complexe et favorisant la diversification. Le deuxième processus a trait à la sélection des modèles d'affaires de ces entreprises et exploitations agricoles qui se sont démarquées lors du processus de différenciation. Le troisième processus vise l'élargissement des modèles d'affaires qui se sont révélés pertinents et l'exploitation du nouveau marché. Au niveau stratégique, il est important que ces processus soient répétés en permanence.

67. L'expérience des pays développés ou nouvellement industrialisés a démontré le rôle crucial que revêt l'intervention vigoureuse et active de « l'État en développement » dès les phases initiales. Les sections suivantes mettent en exergue programme d'action nationale et un partenariat mondial en faveur de la mise en œuvre de la stratégie visant à accroître les capacités de production des pays les moins avancés, s'inspirant des résultats de la Concertation Asie-Pacifique de haut niveau sur le Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés organisée par la CESAP, en collaboration avec le Gouvernement du Bangladesh, à Dhaka, en janvier 2010 (E/ESCAP/66/6).

Cadre d'action national

Cadre d'action macroéconomique favorable aux investissements stables

68. Les pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique doivent veiller à maintenir des principes macroéconomiques forts. Les pays doivent utiliser toutes les possibilités qu'offrent des politiques anticycliques pour maintenir la stabilité économique et financière face aux chocs afin d'éviter des fluctuations économiques brutales.

Politique industrielle et développement des infrastructures

69. Une intervention publique active est nécessaire pour créer des infrastructures et mettre en œuvre des actions de promotion couvertes par la politique industrielle, notamment la protection des industries naissantes proposées aux industries nationales aux premiers stades de leur développement. L'investissement public doit jouer un rôle proactif dans le développement des infrastructures et servir de catalyseur des partenariats entre secteur public et secteur privé, en créant un cercle vertueux d'investissement et de promotion d'une croissance inclusive.

Mobilisation des ressources nationales

70. Les pays les moins avancés doivent aussi favoriser un système financier diversifié, bien réglementé et inclusif, qui encourage l'épargne et la canalise vers des investissements productifs. Il importe aussi d'accroître l'offre intérieure à long terme en développant les marchés intérieurs des capitaux, les fonds de capital-risque ainsi que les institutions de prêt à long terme et les banques de développement industriel afin de pouvoir financer la création de nouvelles capacités de production.

Amélioration technologique

71. Les capacités technologiques et scientifiques en matière de développement et de recherche des pays les moins avancés doivent être renforcées à la fois par le biais de programmes nationaux et le soutien des institutions et des programmes internationaux. Dès lors, les pays développés doivent faciliter le transfert des technologies vers les pays les moins avancés, conformément aux dispositions de l'Article 66.2 de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce. Il est également opportun d'envisager la création d'une banque de technologies pour les pays les moins avancés, qui pourrait favoriser le transfert des technologies essentielles, en particulier des technologies favorables aux pauvres et respectueuses de l'environnement dans les domaines de l'agriculture et des énergies renouvelables.

Partenariat mondial de soutien pour le renforcement des capacités de production dans les pays les moins avancés

Le financement du développement : investissements étrangers directs (IED) et aide publique au développement

72. Les politiques visant à mobiliser le potentiel des IED doivent être conçues pour stimuler l'investissement productif, constituer des capacités technologiques, développer l'infrastructure et renforcer les liaisons dans les différents secteurs et entre eux, de même qu'entre différentes entreprises. Les pays les moins avancés peuvent aussi adopter des politiques connexes, comme les exigences de performance, afin de faciliter le transfert des technologies et leur diffusion à partir des IED. Ainsi que nous l'avons indiqué précédemment, les IED intrarégionaux provenant d'autres pays en développement, améliorent leurs propres perspectives. Les partenaires de développement peuvent aussi participer à la promotion des investissements en mobilisant les aides publiques au développement et en prévoyant une couverture contre les risques et en renforçant les capacités pour le développement de projets, parmi d'autres politiques.

73. Des efforts doivent être consentis pour continuer à améliorer la qualité de l'aide publique au développement et accroître son impact sur le développement. Il

est nécessaire de créer des fonds thématiques spéciaux en faveur des pays les moins avancés, tels qu'un fonds de stabilisation pour les produits de base, un fonds pour les technologies, un fonds pour la diversification et des fonds pour l'environnement. L'aide pour les « nouveaux » objectifs doit représenter une aide réellement supplémentaire et ne pas avoir pour effet de détourner des ressources d'autres objectifs définis au niveau international.

Accès aux marchés et aide pour le commerce

74. Les pays les moins avancés doivent disposer d'un accès accru et prévisible aux marchés, ainsi que d'un appui pour la création d'une capacité d'offre d'exportation compétitive à la fois sur le plan du coût et de la qualité et de nouvelles infrastructures commerciales. Des règles plus transparentes et simplifiées relatives aux origines et une couverture plus globale peuvent améliorer l'utilisation et la valeur du Système généralisé de préférences (SGP). En outre, les pays développés et en développement qui sont en mesure de le faire, peuvent proposer une suppression des droits de douane et des quotas qui entravent l'accès des pays les moins avancés aux marchés, conformément à la Déclaration ministérielle de Hong Kong[15].

75. La mobilisation de l'aide pour le commerce doit aider les pays les moins avancés à renforcer leurs infrastructures productives et leurs capacités commerciales afin de leur permettre de participer efficacement au système commercial multilatéral. L'aide pour le commerce devrait être alignée sur les stratégies nationales de développement. En outre, les pays les moins avancés devraient recevoir une attention prioritaire dans l'allocation des fonds provenant de l'aide au commerce.

Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire et régionale

76. Alors que de plus en plus de pays de la région s'érigent en pôles de croissance de l'économie mondiale, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ou régionale sont devenues des stratégies viables du développement. Un nombre croissant de pays, incluant la Chine, l'Inde, la Malaisie, la Fédération de Russie, Singapour et la Thaïlande, sont dotés de programmes bien développés d'aide en faveur de leurs pays voisins en développement, en particulier, les pays les moins avancés. De telles initiatives doivent être encouragées et élargies.

77. Au sortir de la crise financière mondiale, la région Asie-Pacifique se présente comme un moteur de croissance et un pôle de stabilité de l'économie mondiale. Elle dispose désormais de l'opportunité historique de rééquilibrer sa structure économique selon ses intérêts en vue de soutenir son dynamisme, à travers une connectivité renforcée et un développement régional équilibré. Elle peut faire en sorte que le XXIe siècle soit le siècle de l'Asie-Pacifique!

---

[15] Organisation Mondiale du Commerce, document WT/MIN(05)/DEC. Disponible à l'adresse suivante : http://docsonline.wto.org.